

en la dix huitième jour du said mois de juillet
dix heures du matin est dieu paschal François le
dans sa maison d'habitation à Memmesville âgé de soixante
deux ans, époux de Rosalie Creuse, fils de défunt
le Conte de Desfontaines Marie
about pas déclaré par nous le présent acte
de décès après que lecture leur en a été faite

Melle

L'an mil huit cent vingt deux et le vingt
four du mois de septembre par devant nous Maire officier
de l'état civil de la commune de Memmesville de
partement du pas de Calais, les habitants pour et
de leur côté, Louis Charles ouvrier tous deux veufs
dequels nous ont déclaré que de survenue pour
du mois de septembre au dix heures du matin
Charles Marie ouvrier fils de défunt Jean Charles
et de laudine Marie dominié a été déclaré
est dieu le onze du mois d'octobre à cinq heures
du matin dans leur maison et ont déclaré
déclarés ne savoir si que le présent acte de décès
après que lecture leur en a été faite

Melle

L'an mil huit cent vingt deux et le vingt septième
jour du mois de septembre par devant nous Maire
de l'état civil de la commune de Memmesville Canton
devers département du pas de Calais, pour comparus
Louis Casper beau père et Claude Batail veufne. Les
nous ont déclaré que le vingt septième jour du mois
septembre à neuf heures du matin Jean Marie Brachet
pour lequel âge de seize ans de nobilité a été
garçon fils de défunt Jean Marie Brachet et de
Madame prout est dieu le vingt sept. septembre à
neuf heures du matin dans leur maison à Memmesville
et les déclarans ont signé avec nous le présent acte
de décès après que lecture leur en a été faite par
Louis Casper qui a déclaré ne savoir si que

Batail

Melle

L'an mil huit cent vingt deux et le trois octobre
par devant nous Maire officier de l'état civil de
la commune de Memmesville Canton devers départe
ment du pas de Calais, pour comparus Pierre Marie
Le Roy Carpentier âgé de cinquante six ans père de
dieux enfants Marie Pierre et de Champêtre âgé de
vingt ans veuf du défunt lezuel



vous ont déclaré que le troisième jour du mois
d'octobre à huit heures du matin, Ferdinand lezuel
cette de seize ans de nobilité a été déclaré par nous
fils de défunt Marie le Roy, et de Catherine Chabry, et
deux de trois octobre à quatre heures du matin
en la maison de son père et les déclarans ont signé avec
nous le présent acte de décès après que lecture leur en a
été faite, Mlle Viller

Melle

L'an mil huit cent vingt deux et le sixième jour du
mois d'octobre par devant nous Maire officier de l'état civil
de la commune de Memmesville Canton devers département
du pas de Calais, pour comparus Jean Jacques fils de
Joseph pour lequel âge de dix huit ans, père de la défunte
et filz de Marie pour lequel âge de dix huit ans veufne
de la défunte Marguerite nous ont déclaré que le sixième
jour du said mois d'octobre à quatre heures de l'après midi
Marie Joseph pour lequel enfant âgé de dix jours fille
de Joseph pour lequel fils de Joseph et de Marie le Roy
fils de Joseph et de Marie pour lequel fils de Joseph et de
Marie de l'après midi, et les déclarans ont signé avec nous
le présent acte de décès après que lecture leur en a
été faite par nous Joseph et Marie le Roy qui a déclaré ne
savoir si que

Melle

Joseph